

pourquoi **comment**
réaliser une mise aux normes économe

"LE FILTRE A PAILLE POUR M'ÉVITER DE COUVRIR UN BÂTIMENT"

Paul
Simonneaux



l'exploitation

- > zone vulnérable
- > règlement sanitaire départemental
- > 2 UTH
- > 44 ha de SAU dont 2/3 en herbe
- > 33 ha potentiellement épandables
- > 27 vaches allaitantes
- > 50 UGB
- > temps de présence en bâtiment : 3 mois nuit et jour et 1,5 mois la nuit
- > stabulation libre avec grande surface découverte de 380 m² pour les vaches
- > engraissement sur litière accumulée
- > bâtiment curé deux fois par an
- > compostage du fumier
- > 2 fumières existantes non couvertes de 60 m²

Paul Simonneaux élève à Corps-Nuds en Ille et Vilaine, un troupeau de vaches allaitantes dans des bâtiments peu couverts. Avec le filtre à paille suivi d'un épandage sur prairie grâce à un tuyau percé, il a trouvé une alternative au "tout couvert".

Effluents à traiter : 144 m³/an d'eaux brunes de l'aire d'exercice

- Eaux brunes de l'aire d'exercice non couverte, raclée trois fois/semaine : 12 m³/mois

Fumière + filtre à paille

- Une fumière recueillant les boues de l'aire raclée : 60 m²
- Transformation de la 2^{ème} fumière en filtre à paille récupérant les jus de la 1^{ère} fumière : 9 m x 8,1 m soit 72 m², avec 12 bottes de 40 ou 60 cm de large
- Une fosse tampon de stockage de 40 m³
- Un tuyau percé pour épandre les jus pré-traités

Un investissement de 10 000 € hors subventions

- Coût total : 10 000 €
 - . filtre à paille + fosse tampon : 7 000 €
 - . pompe et tuyau percé : 3 000 €
 - . auto-construction possible du filtre à paille
- Subventions : 55 %
- Investissement net : 4 500 €
- Augmentation du capital d'exploitation de 6,25 %
- Annuité fictive d'un emprunt sur 12 ans à 4.25 % d'intérêt : 486 €

Entretien

- Déplacer le tuyau régulièrement

situation de départ

- . Pente naturelle favorable à l'installation du système
- . Deux fumières déjà existantes
- . Prairie à proximité de la ferme pouvant accueillir un système d'épandage par tuyau percé
- . Grande surface découverte (380 m²) entraînant une forte quantité d'eaux brunes
- . Impossibilité de construire de nouveaux bâtiments depuis le nouveau PLU (Plan local d'urbanisme)



380 m² d'aire découverte

l'histoire

Réutiliser

les équipements existants



l'aire d'exercice

Paul Simonneaux a souhaité se mettre aux normes lors du premier PMPOA soutenu par le Conseil Général d'Ille et Vilaine en 1992.

Il lui faut alors refaire une fumière et couvrir toute la surface de l'aire d'exercice pour un coût d'environ 24 000 €.

Paul se refuse à enfermer les animaux pour des raisons immunitaires et sanitaires. **"Alors on a attendu autre chose. S'il n'y avait pas eu d'autres solutions, je n'aurais pas forcément gardé les vaches"** lance Paul Simonneaux.

Une visite en Normandie

Heureusement, de nouveaux systèmes de traitement ont été homologués. Le bureau d'études Agrobio Conseil propose à Paul un système de filtre à paille. Une visite en Normandie et le voilà convaincu : **"Cela convenait bien"**.

Avec Agrobio Conseil, **"on a essayé de réutiliser au mieux l'existant. On avait deux fumières côte à côte : l'une d'elle va être transformée en filtre à paille"** explique Paul. Il est convenu aussi de pailler légèrement l'aire d'exercice afin d'avoir un fumier plus compact et de le stocker dans la fumière.

Le filtre à paille de 72 m² prendra en charge le traitement primaire puis enverra les eaux vers la fosse tampon

suivie du tuyau percé pour un épandage sur prairie. **"Je préfère le tuyau percé à l'asperseur automatique qui consommerait beaucoup d'énergie"**, explique Paul.

Des compléments envisagés

Paul Simonneaux semble aujourd'hui satisfait de la solution qui lui a été proposée.

Toutefois, il envisage de réaliser un filtre à roseaux après le filtre à paille pour améliorer le traitement des eaux brunes. Si le filtre à roseaux est homologué pour les eaux brunes, il fera un avenant. Ce type de filtre nécessite que 80 % de l'effluent repasse dans le filtre. **"J'envisage déjà un panneau solaire pour faire marcher la pompe"** s'enthousiasme Paul... qui rajouterait bien en traitement tertiaire une plantation de saules de 20 m² avant le ruisseau, **"pour une meilleure épuration"**.

"Je serai content quand tout sera clair"

Mais avant cela, le filtre à paille qui devrait être construit à l'automne 2005 est très attendu : **"Je n'étais pas à l'aise avec les jus qui coulaient comme ça vers le fossé, je serai content quand tout sera clair, commente l'éleveur. C'était un point noir qui restait dans notre exploitation"**.

la future zone d'épandage avec tuyau percé



En savoir +

Agrobio Conseil
3 square René Cassin
35700 Rennes
02 23 30 25 54
info@agrobioconseil.com

Rédaction et photos par
Natacha Marras
et Catherine Le Rohellec, RAD

Mise en forme par
Jean-Marie Lusson, RAD,
avec OpenOffice, logiciel libre
(<http://fr.openoffice.org>)

Impression par Ets Legalliard,
35510 Cesson-Sévigné



www.agriculture-durable.org
www.civam.org

